

Rapport relatif au suivi de la **couverture vaccinale** **en Aquitaine**

*Réalisé par l'Observatoire régional
de la santé d'Aquitaine dans le cadre
de la convention Drass / GRSP / Orsa
pour l'année 2009*

Mars 2010

Sommaire

Le suivi de la couverture vaccinale	5
La vaccination des enfants	6
La vaccination antigrippale	10
La vaccination des étudiants de première année des universités de Bordeaux et Pau	14
Conclusions et propositions	15

Le suivi de la couverture vaccinale

Dans le cadre de la convention d'objectifs signée entre le Groupement régional de santé publique (GRSP) et l'ORS d'Aquitaine, ce dernier a réalisé un bilan du suivi de la couverture vaccinale dans la région en s'attachant en particulier à deux objectifs du rapport annexé à la loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique :

- **objectif 39** : *atteindre un taux de couverture vaccinale contre la grippe d'au moins 75 % dans tous les groupes à risque : personnes souffrant d'une ALD, professionnels de santé, personnes âgées de 65 ans ou plus ;*
- **objectif 42** : *maladies à prévention vaccinale relevant de recommandations de vaccination en population générale : atteindre ou maintenir (selon les maladies) un taux de couverture vaccinale d'au moins 95 % aux âges appropriés. Objectif préalable : améliorer le suivi du taux de couverture vaccinale dans les populations à risque et aux âges clés.*

Les points suivants sont abordés dans ce rapport :

Grippe :

Vaccination des personnes atteintes d'une ALD ;
Vaccination des personnes de plus de 65 ans ;
Éléments pour la détermination d'une méthodologie pour la mesure de la couverture vaccinale des professionnels de santé en établissement et en ville.

DTP, Coqueluche, *Hémophilus influenzae B*, Hépatite B, ROR, BCG :

Exploitation des certificats de santé à 24 mois, en grande section de maternelle et en 3^e (source PMI – Drees) ;

Le rapport présenté fait le point sur l'information disponible et les sources de données. Il nous a paru intéressant de rajouter l'information obtenue lors de l'analyse des données relatives aux étudiants qui sont reçus par les services de médecine préventive et de promotion de la santé interuniversitaires.

Enfin, en conclusion, nous formulons quelques propositions et des pistes de travail.

La vaccination des enfants

Parmi les objectifs de la loi de santé publique, figure l'amélioration de la couverture vaccinale de la population. Selon les maladies, elle préconise d'atteindre ou de maintenir un taux de couverture au moins égal à 95 %, aux âges appropriés.

La vaccination des enfants tient une place privilégiée dans le dispositif de prévention. Le calendrier vaccinal est complexe. Il porte sur de nombreuses maladies et les recommandations évoluent dans le temps.

Enfin, pour suivre la couverture vaccinale des enfants à différents âges, les sources de données sont diverses mais généralement incomplètes et difficiles à obtenir à un échelon régional.

La couverture vaccinale des enfants de 2 ans

La principale source de données sur la couverture vaccinale des enfants de 2 ans sont les certificats de santé remplis lors de la visite médicale obligatoire au 24^e mois. Ces certificats sont recueillis et exploités par les services de protection maternelle et infantile des conseils généraux. Une exploitation nationale est également réalisée par la Drees.

Contexte national

Actuellement, seules les données portant sur l'année 2004 sont disponibles à l'échelon national. Les résultats pour 2007 et 2008 devraient prochainement être publiés.

Les certificats de santé permettent de suivre plusieurs couvertures vaccinales. Toutefois, pour l'ensemble du pays, la proportion de certificats reçus correspond à un peu moins de 60 % des enfants de cet âge. En 2004, le taux de vaccination des enfants de 2 ans contre l'ensemble de maladies diphtérie-tétanos-poliomyélite-coqueluche est élevé : 98 % des enfants ont reçu au moins trois doses de vaccin et 90 % ont eu trois doses et le premier rappel. La couverture vaccinale contre l'*Haemophilus influenzae* de type B est sensiblement la même car ce vaccin est souvent combiné avec le précédent. La couverture vaccinale contre la rougeole, les oreillons et la rubéole est plus faible. Avec 87 % d'enfants vaccinés, elle reste en dessous des recommandations. En 2004, le taux d'enfants vaccinés contre l'hépatite B était d'environ 30 %. À l'inverse, la vaccination contre la tuberculose était relativement fréquente (84 %). Cette couverture vaccinale a baissé depuis la suspension de l'obligation de vaccination intervenue en 2007.

La vaccination en Aquitaine

En 2004, les taux de couverture vaccinale des enfants de 2 ans semblaient un peu inférieurs à la moyenne nationale. Pour le DT-polio-coqueluche-haemophilus, la couverture vaccinale était un peu inférieure à 90 %. La vaccination ROR n'avait été réalisée que sur 85 % des enfants. Comme à l'échelon national, la couverture vaccinale contre l'hépatite B était faible et celle contre la tuberculose atteignait 80 %.

Taux de couverture vaccinale des enfants de 2 ans* en Aquitaine en 2004

Diphtérie-tétanos-poliomyélite	87,8
Coqueluche	87,1
Haemophilus influenzae B	86,0
Rougeole	85,1
Oreillons	85,0
Rubéole	84,8
Hépatite B	26,7
BCG	80,3

Source : Drees

* pourcentage d'enfants vaccinés parmi ceux dont le certificat de santé a été reçu et exploité

En 2008, le recueil de données auprès des conseils généraux de la région n'est ni complet, ni homogène. Cela est notamment dû à la difficile adaptation du dispositif de collecte et d'exploitation face aux variations successives des recommandations vaccinales et des modèles de certificats.

Dans les départements de la région, la couverture vaccinale contre les maladies diphtérie – tétanos – poliomyélite – coqueluche – haemophilus est importante. Le taux est supérieur à celui observé quatre ans auparavant. Le taux de vaccination ROR reste inférieur à 90 %. Il semble que pour certains enfants, la vaccination intervienne plus tardivement. Dans les Landes notamment, le taux est faible chez les enfants de 2 ans (40 %) mais il atteint 94 % chez les enfants de 3-4 ans scolarisés dans les écoles maternelles.

Le taux de couverture vaccinale contre l'hépatite B progresse dans certains départements tandis que celui du BCG diminue.

Taux de couverture vaccinale des enfants de 2 ans* en 2008

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques
DT-polio-coq-haemophilus	98,4	99,0	98,7	Nd	92,5
ROR	57,4	89,2	39,9	Nd	88,1
Hépatite B	28,3	54,1	43,4	Nd	45,5
BCG**	25,1	47,1	30,2	Nd	30,3

Sources : conseils généraux – exploitation : Orsa

Nd : données non disponibles au moment de la rédaction du document

* pourcentage d'enfants vaccinés parmi ceux dont le certificat de santé a été reçu et exploité

DT-polio-coqueluche-haemophilus : au moins 3 doses (pour le vaccin haemophilus, les taux peuvent être plus faibles)

Rougeole-oreillons-rubéole : au moins 1 dose

Hépatite B : au moins 1 dose

** Le pourcentage d'enfants vaccinés par le BCG en Gironde est de 52,3 % si on ne tient compte que des certificats renseignés.

Sources et limites des données

Sources

données 2004 : conseils généraux – exploitation : Drees

données 2008 : conseils généraux – exploitation : Orsa

Les CS24 sont recueillis par les conseils généraux. Dans la mesure de leurs moyens, les services de PMI en font une saisie et en exploitent les données.

Depuis de nombreuses années, des données de chaque département sont transmises à la Drees qui peut ainsi publier des résultats pour l'ensemble de la France. Les informations étaient transmises sous la forme de tableaux. Les nombreuses données manquantes ont toujours conduit la Drees à procéder à des estimations. Depuis 2005, cette transmission de données ne doit se faire que sous la forme de fichiers individuels. À ce jour, les difficultés engendrées par ce changement n'ont pas permis la publication de données postérieures à 2004. Un travail sur les données 2007 et 2008 a été réalisé par le ministère et pourrait être prochainement disponible. Le recueil des données 2008 auprès des cinq départements aquitains a été mis en place avec l'aide du service de PMI de la Gironde. Une mise à plat de la situation a été faite au regard des recommandations en vigueur cette année-là et de la configuration du questionnaire CS24. Une grille de recueil de données a été élaborée et envoyée à tous les services de PMI.

Limites

Les difficultés rencontrées par les conseils généraux dans le traitement des données des certificats de santé sont diverses, en particulier concernant la vaccination. Elles sont dues aux modifications successives du calendrier vaccinal et des recommandations qui ne sont pas toujours synchronisées avec l'évolution du questionnaire. À cela s'ajoutent les problèmes informatiques et le manque de souplesse des applications utilisées.

Ces difficultés obligent fréquemment les services de PMI à établir leurs statistiques en partie manuellement.

Les enfants scolarisés

Les enquêtes en milieu scolaire

Un cycle triennal d'enquêtes en milieu scolaire est organisé depuis l'année scolaire 1999-2000. Ces enquêtes sont menées par les médecins et infirmiers des services de promotion de la santé en faveur des élèves, dans les classes de grande section de maternelle, CM2 et 3^e. Elles reposent sur un échantillon d'établissements représentatifs à l'échelon national mais ne permettant pas d'exploiter des données régionales. Toutefois, quelques résultats sont publiés pour des zones d'études et d'aménagement du territoire (ZEAT). La ZEAT du Sud-ouest regroupe l'Aquitaine, le Limousin et Midi-Pyrénées.

Les derniers résultats publiés sont déjà anciens : 2002-2003 pour les grandes sections de maternelles, 2003-2004 pour les 3^e et 2004-2005 pour le CM2. Par ailleurs, les résultats observés pour la couverture vaccinale sont très liés à l'âge précis des enfants et aux recommandations vaccinales en vigueur.

Contexte national

Entre 2002 et 2006, le BCG était une vaccination très pratiquée. Plus de 98 % des enfants avaient eu au moins une dose de vaccin, près de 100 % en grande section de maternelle.

La couverture vaccinale contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite est importante chez les plus jeunes. En grande section de maternelle, 96,0 % des enfants avaient reçu au moins quatre doses et sont donc à jour de leur vaccination. En CM2 et en 3^e, la proportion d'enfants à jour est plus faible. Pour la coqueluche, le taux de couverture vaccinale est faible chez les élèves de 3^e.

Dans le cadre de la vaccination ROR, l'injection de la première dose est souvent pratiquée même si le taux de vaccination reste inférieur à 95 % en grande section de maternelle. Seul un quart des élèves de ces classes a reçu une seconde dose mais un rattrapage se fait plus tard. Toutefois, le taux de couverture vaccinale n'est que de 74,2 % en CM2.

Peu de données sur la couverture vaccinale ont été publiées à un échelon infranational. Dans la zone du sud-ouest, il semble que le taux de vaccination soit inférieur à la moyenne française. Ainsi, pour la vaccination ROR, 67,0 % des élèves de CM2 ont reçu deux doses contre 74,2 % en France (année scolaire 2004-2005). De même, pour les élèves de 3^e, le taux de vaccination ROR deux doses est de 46,6 % contre 61,1 % en France (année scolaire 2003-2004).

Taux de couverture vaccinale* des élèves en France (en pourcentage)

	GS maternelle 2002-2003	CM2 2004-2005	3 ^e 2003-2004
BCG	99,9	98,1	99,8
DT Polio	96,0	90,6	80,5
Coqueluche	92,3	90,9	57,4
Hépatite B	33,5	38,9	42,4
ROR** (au moins 1 dose)	92,6	95,7	93,7
ROR** (2 doses)	24,4	74,2	61,1

Source : InVS (bulletin épidémiologique hebdomadaire)

* vaccination à jour

DT Polio : 4 doses ou plus en GS maternelle, 5 doses ou plus en CM2, 6 doses en 3^e

Coqueluche : 4 doses ou plus en GS maternelle et CM2, 5 doses en 3^e

Hépatite B : 3 ou 4 doses

** le taux de vaccination pour le ROR est celui des oreillons (couverture la plus faible)

Les bilans des enfants de 3-4 ans en école maternelle

Tous les ans, les services de PMI des conseils généraux sont chargés d'un bilan de santé des enfants de 3-4 ans scolarisés en école maternelle. Pour la ville de Bordeaux, ces bilans sont effectués par le service de santé scolaire de la ville.

Pour Bordeaux, le service de santé scolaire souhaite valoriser les informations recueillies lors de ces bilans. L'Orsa va étudier la faisabilité et l'organisation nécessaire à cette valorisation.

Il serait alors souhaitable d'envisager avec les conseils généraux un recueil de données sur la couverture vaccinale des enfants de 3-4 ans vus au cours de ces bilans.

Les bilans infirmiers approfondis

Quelques informations sur la santé des élèves de CE2 et 6^e sont systématiquement recueillies lors des dépistages infirmiers approfondis (DIA). Actuellement, l'information concernant la vaccination est trop imprécise pour être utilisée. Un travail avec les services infirmiers pourrait la rendre exploitable.

La vaccination antigrippale

Vaccination contre la grippe saisonnière des populations à risque

L'amélioration de la couverture vaccinale contre la grippe saisonnière fait partie des objectifs de la loi de santé publique. Dans ce cadre, ce sont les personnes à risque qui sont plus spécifiquement concernées : principalement les personnes âgées de 65 ans ou plus et les personnes de moins de 65 ans atteintes de certaines affections chroniques. D'autres groupes cibles sont particulièrement incités à recourir à la vaccination. Ce sont notamment les professionnels de santé mais aussi les nourrissons et les personnes vivant dans l'entourage de sujets à risque.

L'objectif fixé est un taux de vaccination d'au moins 75 % dans les différents groupes concernés.

Les indicateurs permettant le suivi de cette couverture vaccinale ne portent que sur les personnes bénéficiant d'une prise en charge à 100 % du vaccin par l'assurance maladie.

Contexte national

Lors de la campagne de l'hiver 2008-2009, 64 % des personnes de 65 ans ou plus relevant du régime général ont été vaccinés contre la grippe saisonnière. Ce taux de vaccination concerne l'ensemble de la France (Métropole et départements d'outre mer). Il est peu différent de ceux observés lors des deux campagnes précédentes (63 %) et reste inférieur à l'objectif à atteindre (75 %). De plus, cette couverture vaccinale diffère nettement selon l'âge des personnes. Le taux de vaccination des 65-69 ans est nettement inférieur à celui des 70 ans ou plus (respectivement 53 % et 67 % pour 2006-2007).

Le taux de vaccination des personnes de moins de 65 ans atteintes de certaines pathologies est plus faible que celui des personnes âgées. Pour 2008-2009, il est inférieur à 50 % pour les personnes en ALD, ciblées par le régime général de l'assurance maladie (48 %).

Les résultats de l'enquête annuelle réalisée pour le groupement d'expertise et d'information sur la Grippe (enquête TNS Healthcare) confirment les données de l'assurance maladie. Par ailleurs, ils soulignent l'importance de la prise en charge du vaccin par la sécurité sociale comme facteur incitant à la vaccination. Ils mettent également en évidence l'importance du rôle du médecin généraliste dans la sensibilisation des personnes à risque et le souhait d'une simplification des démarches.

Pour améliorer la couverture vaccinale, le dispositif de prise en charge du vaccin pour les personnes à risque a été simplifié depuis 2008. Les personnes ayant été vaccinées les années précédentes peuvent se faire délivrer directement le vaccin par le pharmacien et se faire vacciner par un infirmier sans prescription médicale préalable. Par ailleurs, pour les personnes de 65-69 ans, des mesures de relance sont mises en place afin d'accroître le taux de vaccination de cette tranche d'âge. Enfin, des informations ciblées sur les personnes à risque seront envoyées aux médecins traitants.

La vaccination en Aquitaine

Les données sur les personnes relevant du régime général de l'assurance maladie montrent que, globalement, le taux de vaccination des personnes à risque (personnes âgées et personnes atteintes de pathologies chroniques) est d'un peu plus de 60 % pour la campagne 2008-2009. Dans la région comme dans l'ensemble du pays, la couverture vaccinale est meilleure pour les personnes âgées de 65 ans ou plus que pour celles de moins de 65 ans atteintes d'ALD. Quelle que soit la population concernée, le taux de vaccination régional est supérieur à la moyenne nationale.

Au fil des trois dernières campagnes, le taux de vaccination des personnes âgées tend à progresser dans tous les départements de la région. Il reste toutefois inférieur à 75 %. En 2008-2009, c'est dans le département du Lot-et-Garonne (territoire de la CPAM d'Agen) que le taux est le plus faible (63,3 %). Dans les autres départements, il est au moins égal à 67,7 %. C'est en Gironde qu'il est le plus élevé (71,0 %).

Pour les personnes atteintes de certaines affections de longue durée, le taux de vaccination n'est que d'un peu plus de 50 %. Il progresse toutefois, sauf en Dordogne. C'est dans le territoire relevant de la CPAM des Landes qu'il est le plus élevé (56,7 %)

Taux de vaccination contre la grippe des ressortissants du régime général (en pourcentage)

Personnes âgées de 65 ans ou plus	2006/2007	2007/2008	2008/2009
CPAM Dordogne	66,4	67,1	67,7
CPAM Gironde	68,7	70,2	71,0
CPAM Landes	68,3	68,9	69,4
CPAM Lot-et-Garonne	61,5	63,1	63,3
CPAM Bayonne	67,6	67,7	69,4
CPAM Pau-Pyrénées	66,4	67,7	68,8
Aquitaine	67,2	68,3	-
France entière	63,2	63,4	64,1
Personnes en ALD	2006/2007	2007/2008	2008/2009
CPAM Dordogne	-	53,9	51,4
CPAM Gironde	48,7	51,3	53,0
CPAM Landes	54,0	56,4	56,7
CPAM Lot-et-Garonne	47,0	50,1	50,9
CPAM Bayonne	46,1	47,6	50,9
CPAM Pau-Pyrénées	49,9	52,1	54,2
Aquitaine	-	51,8	-
France entière	45,9	47,8	48,2

Sources : données du régime général – exploitation : Orsa

- Recueil auprès de la Cnamts pour les campagnes 2006-2007 et 2007-2008

- Recueil auprès de l'Urcam Aquitaine pour la campagne 2008-2009

Sources et limites des données

Sources

Données du régime général

- Recueil auprès de la Cnamts pour les campagnes 2006-2007 et 2007-2008
- Recueil auprès de l'Urcam Aquitaine pour la campagne 2008-2009

Limites

Des données régionales ont été recueillies pour les campagnes 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009. Elles ne concernent que les ressortissants du régime général.

Les personnes considérées comme vaccinées sont celles ayant retiré leur vaccin en pharmacie.

Les données pour les personnes en ALD 2006-2007 dépendant de la CPAM de Périgueux semblent incohérentes. La série n'a donc pas été présentée.

Pour la campagne 2008-2009, les effectifs n'ont pu être obtenus. Il n'est donc pas possible de présenter les taux moyens aquitains.

Définition des indicateurs et des populations concernées

Population âgée

Les données de l'assurance maladie sur la prise en charge à 100 % du vaccin pour les personnes de 65 ans ou plus permettent de suivre le taux de vaccination de la population âgée.

Le taux de vaccination correspond à la proportion de personnes âgées ayant retiré un vaccin parmi les personnes de cet âge invitées à bénéficier de ce dispositif.

Population de moins de 65 ans en ALD

Les données de l'assurance maladie sur la prise en charge à 100 % du vaccin pour les personnes ayant une affection de longue durée (ALD) permettent de suivre le taux de vaccination de la population atteinte d'affections chroniques.

Le taux de vaccination correspond à la proportion de personnes en ALD « exonérante » ayant retiré un vaccin parmi les personnes de ce type invitées à bénéficier de ce dispositif.

Parmi toutes les affections de longue durée, seules certaines pathologies sont concernées.

Liste des ALD « exonérantes » :

- Diabète de type 1 et 2
- Accident vasculaire cérébral invalidant
- Néphropathies chroniques graves et syndromes néphrotiques primitifs
- Forme grave des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie)
- Épilepsie grave
- Mucoviscidose
- Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves
- Insuffisance respiratoire chronique grave
- Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le virus de l'immunodéficience humaine
- Drépanocytose
- Asthme et broncho-pneumopathie chronique obstructive

Vaccination contre la grippe saisonnière des professionnels de la santé

Comme pour les groupes de population à risque, l'augmentation du taux de vaccination contre la grippe saisonnière des professionnels de santé est un des objectifs de la loi de santé publique. Afin de limiter la transmission de la maladie à leurs patients, la vaccination leur est donc fortement recommandée. L'objectif fixé est, comme pour les populations à risque, un taux de 75 %.

Contexte national

Peu d'informations sont disponibles permettant d'évaluer la couverture vaccinale des professionnels de santé. Quelques enquêtes ont été menées, portant sur des groupes limités de professionnels.

À l'échelon national, une enquête annuelle est réalisée pour le groupement d'expertise et d'information sur la Grippe (enquête TNS Healthcare). Selon les résultats de ce sondage, 27 % des professionnels de santé interrogés se sont fait vacciner au cours de l'hiver 2008-2009. À l'inverse, 56 % ont déclaré n'avoir jamais été vaccinés.

En Aquitaine

Pour connaître le taux de vaccination des professionnels de santé, il est nécessaire de prévoir une ou plusieurs études spécifiques.

Pour les professionnels travaillant au sein des établissements hospitaliers publics et de certaines structures privées, il peut être envisagé un recueil de données sur les vaccinations effectuées par les services de médecine du travail. Pour les professionnels des établissements médico-sociaux et pour les professionnels libéraux, des enquêtes spécifiques sont nécessaires.

Parmi les travaux déjà réalisés sur la vaccination antigrippale des professionnels de santé, deux études menées dans des établissements hospitaliers montrent comment analyser les motifs de vaccination ou de non vaccination et mieux connaître les opinions sur cette vaccination.

« *La vaccination antigrippale des professionnels de santé* »,

Observatoire régional de la santé de Franche-Comté, octobre 2007

- enquête auprès des professionnels salariés du CHU de Besançon et du centre hospitalier de Dole ;
- échantillon de professionnels (médecins, infirmiers et aides soignants) travaillant dans des services en contact avec les malades hospitalisés ;
- questionnaire anonyme auto-administré de quatre pages : première partie sur les habitudes vaccinales et seconde partie sur les motifs et les opinions.

« *Étude des déterminants de la vaccination antigrippale chez le personnel des centres hospitaliers de Vichy et Montluçon (Allier)* »,

InVS, ENSP, novembre 2004

- enquête qualitative grâce à trois groupes focaux constitués de membres volontaires du personnel hospitalier, vaccinés ou non. Trois questions ont été posées portant sur la vaccination en général et sur la vaccination antigrippale ;
- étude quantitative grâce à une enquête cas-témoins auprès d'un échantillon du personnel hospitalier. Le questionnaire anonyme de six pages, administré par entretien en face à face, porte sur la connaissance de la grippe et du vaccin, sur la perception des risques, sur l'information reçue et les suggestions pour le futur et sur les motifs de vaccination ou non vaccination.

La vaccination des étudiants de première année des universités de Bordeaux et Pau

Une étude sur la santé des étudiants a été réalisée à partir des informations saisies par les infirmiers et les médecins lors des visites médicales des services universitaires de médecine préventive et de promotion de la santé des universités de Bordeaux et de Pau. L'étude porte exclusivement sur les étudiants de première année primo-inscrits dans une de ces universités, dans les grandes écoles ou en « prépa ».

Parmi les 9 000 étudiants de la promotion 2006-2007¹ primo-inscrits et reçus par les services de médecine, les informations utilisables sur la vaccination « DTP » sont saisies pour 87 % des étudiants de Pau et 79 % de ceux de Bordeaux. Le plus souvent, les étudiants n'ont pas apporté leur carnet de vaccination, ce qui a empêché de noter le statut vaccinal de l'étudiant.

Près des deux tiers des étudiants pour lesquels nous avons l'information ont été vaccinés pour la dernière fois contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite entre 16 et 18 ans et près de 28 % entre 11 et 15 ans.

La durée écoulée depuis la dernière vaccination est inférieure à 11 ans pour environ pour 98 % des étudiants. Elle est inférieure à 6 ans pour la majorité d'entre eux. La part des jeunes vaccinés depuis moins de 6 ans varie de 92 % à 17 ans à près de 80 % à 20-21 ans. Celle des jeunes vaccinés depuis 6 à 10 ans varie de 7 % à 17 ans à près de 20 % à 21 ans. Enfin, la part de ceux qui n'ont pas fait de rappel depuis plus de 10 ans (et ne sont pas à jour pour cette vaccination DTP) passe de moins de 1 % à 17 ans à près de 3 % à 18-20 ans et diminue ensuite chez les étudiants de 21 ans (1 %).

L'étude de la vaccination DTP ne montre pas de différences sensibles selon les domaines d'études et les types de diplômes préparés. Les filles semblent un peu moins à jour de la vaccination anti-DTP que les garçons mais les effectifs d'étudiants répartis par âge sont faibles et ces résultats devront être confirmés.

Étudiants selon l'âge actuel et la durée écoulée depuis la dernière vaccination DTP (2006-2007)

	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans
moins de 6 ans	92.2	85.2	83.0	79.8	78.9
6 à 10 ans	7.2	13.1	14.1	17.3	19.9
11 ans ou plus	0.6	1.7	2.9	2.9	1.2
ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : SUMPPS de Bordeaux et Pau – exploitation : Orsa

¹ L'année 2007-2008 n'a pas pu être exploitée pour la variable vaccination.

Conclusions et propositions

L'étude réalisée sur la couverture vaccinale et limitée à quelques aspects, montre la difficulté de recueillir une information pertinente et de qualité.

Plusieurs raisons peuvent être avancées pour l'expliquer.

La première est l'existence de données qui devraient être exploitables facilement mais pour lesquelles la collecte s'avère compliquée. Un exemple est celui des certificats de santé qui devraient permettre de produire l'information relative à la vaccination. Dans les faits, ils ne couvrent qu'une partie de la population concernée et leur exploitation n'est pas toujours réalisée.

Certaines données n'existent pas et seules des enquêtes ad hoc peuvent permettre de compléter la connaissance sur le sujet. La vaccination des professionnels de santé en est un exemple.

Enfin, il est parfois difficile de récupérer des informations auprès des partenaires pour des raisons de disponibilité des personnels des structures.

Plusieurs pistes peuvent être proposées pour améliorer la connaissance en termes de vaccination :

- *mettre en place un système de concertation avec les conseils généraux pour pouvoir centraliser les données du CS24 (cela pourrait servir pour d'autres aspects que la vaccination avec les CS8 et CS9) et l'examen à 3-4 ans ;*
- *mettre en place ou compléter un système de recueil dans les collèges (rectorat et services de santé scolaire) et avec la ville de Bordeaux pour les primaires ;*
- *élaborer un recueil systématique des données sur la vaccination antigrippale ;*
- *mener une réflexion sur l'obtention de données plus localisées pour déceler des inégalités territoriales ;*
- *exploiter de manière plus approfondie les données relatives aux étudiants et les comparer dans le temps ;*
- *mettre en place une étude auprès des professionnels de santé.*

Document réalisé à la demande et
avec le soutien financier du
Groupement régional de santé publique
d'Aquitaine



Mars 2010